

## M<sup>gr</sup> Provencher à la recherche d'un coadjuteur

Gaston Carrière, o.m.i.

Volume 37, 1970

La vie religieuse au Manitoba

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1007277ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1007277ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Historia Ecclesiae Catholicae Canadensis Inc.

ISSN

0318-6172 (imprimé)

1927-7067 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Carrière, G. (1970). M<sup>gr</sup> Provencher à la recherche d'un coadjuteur. *Sessions d'étude - Société canadienne d'histoire de l'Église catholique*, 37, 71-93.  
<https://doi.org/10.7202/1007277ar>

## M<sup>sr</sup> Provencher à la recherche d'un coadjuteur

M<sup>sr</sup> Provencher dut attendre plusieurs années avant d'obtenir un coadjuteur qu'il réclamait à grands cris et bien des plans, dont l'un pour le moins fantaisiste, furent mis de l'avant. Ce fut pour ainsi dire la répétition des difficultés dont sa vie missionnaire n'a jamais été exempte.

Le saint évêque Provencher, qu'un autre grand évêque de l'Ouest américain a surnommé le « great missionary of the West <sup>1</sup> », n'eut d'autre souci au cours de sa longue carrière que la gloire de Dieu et le salut des âmes. Tels sont les motifs qui l'engagèrent à accepter la mission de la Rivière-Rouge, telles sont encore les raisons qui le font désirer un coadjuteur.

Le prêtre Provencher est déjà âgé de 31 ans lorsqu'il se rend à Saint-Boniface. M<sup>sr</sup> Joseph-Octave Plessis, évêque de Québec, affirmait sans aucune hésitation à Samuel Gale, ami de Lord Selkirk, le 11 février 1818:

Il se trouvera des prêtres dans mon clergé qui se consacreront à cette bonne œuvre sans autre motif que celui de procurer la gloire de Dieu et le bonheur de ces pauvres peuplades <sup>2</sup>.

L'évêque avait déjà jeté les yeux sur l'abbé Provencher, curé de Kamouraska, dont il était assuré d'obtenir l'assentiment. Alors que le prêtre écrit à son supérieur, le 15 mars 1818, il affirme: « En réfléchissant sur la grandeur de l'ouvrage proposé dans cette pénible mission, il m'a semblé que je n'étais pas l'homme qu'il fallait <sup>3</sup>. » Il ne manque cependant pas de s'expliquer ensuite longuement et de se soumettre d'avance au jugement de son évêque:

*Je ne me défie pourtant pas de la providence.* Je crains, en acceptant cette mission, si toutefois elle m'est dévolue, d'empêcher ou retarder le progrès par mon incapacité.

Il énumère ensuite ses objections: peu de connaissance, ignorance de l'anglais, une infirmité qui l'empêche de voyager beaucoup et, enfin, ses dettes. Il poursuit:

---

<sup>1</sup> Témoignage de M<sup>sr</sup> John Ireland, archevêque de Saint-Paul, Minnesota, au père Adrien-Gabriel Morice, o.m.i., le 15 mai 1911, et rédigé par le père à Saint-Boniface, le 20 janvier 1914 (archevêché de Saint-Boniface).

<sup>2</sup> *Registre des Lettres*, vol. 9, p. 320 (archevêché de Québec).

<sup>3</sup> *Bulletin de la Société historique de Saint-Boniface*, 3 (1913), p. 56. *Les Cloches de Saint-Boniface*, 12 (1913), p. 50.

Telles sont mes raisons contre, si celles que votre Grandeur a pour cette mission sont prépondérantes, *je suis toujours prêt*; ce qui m'engage à les déduire, c'est que si cette mission était retardée ou éprouverait quelqu'autre contretemps par ma faute je craindrais les reproches des hommes et de Dieu. *Que la Providence conduise maintenant cette grande affaire comme il lui plaira; j'obéirai, sûr de faire la volonté de Dieu je n'aurai rien à craindre* <sup>4</sup>.

Il vient d'accepter et, d'après une lettre de M<sup>gr</sup> Bernard-Claude Panet à M<sup>gr</sup> Plessis, le 12 avril, M. Provencher « accepte généreusement de partir pour la mission de la Rivière-Rouge <sup>5</sup> ».

Dans ses instructions aux missionnaires, le 20 avril, M<sup>gr</sup> Plessis trace le travail qu'ils auront à accomplir et qui portera plus tard M<sup>gr</sup> Provencher à réclamer un coadjuteur :

Ils doivent considérer comme le premier objet de leur mission de retirer de la barbarie et des désordres qui en sont la suite, les nations sauvages répandues dans cette vaste contrée <sup>6</sup>.

Le nouveau missionnaire montre, à la veille de son départ de Montréal pour son lointain champ d'apostolat, qu'il comprend bien la mission qu'on lui confie :

Je porte dans mon cœur les pauvres infidèles vers lesquels je suis envoyé, comptez sur mon application à mettre tout en œuvre pour leur procurer la connaissance de la foi, mais qui suis-je pour une si grande œuvre ? les fautes de ma folle jeunesse et de tous mes âges ne vont-elles pas mettre un obstacle insurmontable à la grâce de Dieu. Il faudrait un autre Fr.-X., un autre Boniface pour aller faire entendre la parole de Dieu jusqu'aux limites du globe. [...] Fasse le Ciel que par notre ministère tous les peuples de ces contrées lointaines connaissent le vrai Dieu et fassent leurs délices de le servir. La couronne qui nous attend à la fin, si nous travaillons comme de bons serviteurs est si belle qu'en l'ayant toujours en vue il est impossible de s'éloigner du but <sup>7</sup>.

Les apôtres, les abbés Provencher et Sévère Dumoulin, se mettent en route le 19 mai et arrivent à la Rivière-Rouge le 16 juillet 1818, où ils sont reçus avec grande joie par toute la population <sup>8</sup>.

Il était entendu que l'abbé Provencher reviendrait en Canada dans deux ans <sup>9</sup>, sans doute pour rendre compte de son travail et des possibilités de succès, mais il était loin de penser qu'à son retour il

---

<sup>4</sup> *Bulletin de la Société historique de Saint-Boniface*, 3 (1913), p. 56, *Les Cloches de Saint-Boniface*, 12 (1913), p. 50-51. C'est nous qui soulignons.

<sup>5</sup> *Registre des Lettres*, vol. 4, p. 111 (archevêché de Québec).

<sup>6</sup> *Ibid.*, vol. 4, p. 190. Pour faciliter l'accomplissement de la mission, l'évêque de Québec donne à l'abbé Joseph-Norbert Provencher des lettres de grand vicaire, datées du 25 avril 1818 (*Registre H*, f. 192 [archevêché de Québec], *Registre A*, p. 8 [archevêché de Saint-Boniface]; Belleau Collection: 1818, n° 2425 [Assumption Abbey, Richardson, N.D.]).

<sup>7</sup> *Bulletin de la Société historique de Saint-Boniface*, 3 (1913), p. 8, *Les Cloches de Saint-Boniface*, 12 (1913), p. 53.

<sup>8</sup> « M<sup>gr</sup> Joseph-Norbert Provencher, Premier évêque de Saint-Boniface », dans *Les Cloches de Saint-Boniface*, 17 (1918), p. 176-177.

<sup>9</sup> Provencher à Amable Dionne de Kamouraska, P.Q., 25 avril 1818, dans *Les Cloches de Saint-Boniface*, 31 (1932), p. 80.

serait évêque. C'est le 1<sup>er</sup> février qu'il fut préconisé évêque de Juliopolis et auxiliaire de Québec<sup>10</sup>.

Le nouvel évêque ne fut pas très enthousiaste de la dignité qui lui était échue. Il en écrivit à M<sup>sr</sup> Plessis, le 10 janvier 1821, et félicita l'évêque de la bonne besogne qu'il avait accomplie en Europe, sauf évidemment en ce qui le concernait :

... mais cette dernière partie, qui peut être bien vue du côté de la religion quoiqu'il y ait un peu de précipitation<sup>11</sup>, (je connais vos raisons) se présente bien mal du côté du sujet élu sans science, sans vertu, sans expérience, sans intelligence pour les affaires. Que ferait-il ce pauvre évêque de Juliopolis naturellement timide, aimant la vie retirée et solitaire. Il ferait peut-être un pauvre religieux occupé à se sauver lui-même, mais jamais un homme d'affaire, jamais surtout un évêque qui n'a pour ainsi dire le temps de penser à lui qu'après avoir pourvu aux autres. Vous lui avez montré une route qui va le perdre et qui perdra tout, car il s'agit de fonder une église. Y avez-vous pensé ! Pauvre église que tu seras mal fondée !

En vérité, je ne vois pas comment je pourrais accepter un fardeau qui est si visiblement au-dessus de mes forces et de ma capacité. Vous avez trop bonne opinion de moi, vous me croyez capable en tout et il y en a peu qui ne puisse entrer en lice avec moi, vous croyez me connaître et je le croyais aussi. [...]

Je ne me plains pas, vous m'avez toujours donné plus que je ne méritais. [...] On a murmuré contre ma promotion. On n'avait pas tout à fait tort dans tout cela. [...] Pourquoi me mettre à la tête d'un clergé quand j'ai peine à me soutenir dans mon état actuel. Bon Dieu ! que ne suis-je encore dans le simple rang des vicaires, on ne penserait pas à moi. Faut-il qu'en avançant en âge, plus qu'en vertu, je me vois pour ainsi dire forcé de regretter d'être entré dans un état pour lequel j'ai eu du penchant dès mon enfance<sup>12</sup>.

On voit l'embarras de l'élu. Il ajoute pourtant que ce n'est pas la peur de la misère et des fatigues de sa mission qui le fait reculer ; il est prêt à consacrer sa jeunesse à la Rivière-Rouge, mais comme simple prêtre. Pourtant, en tout cela, il obéira à son évêque. Quoique l'œuvre ait à en souffrir, il marchera. Mais on le fait sortir de sa sphère.

---

<sup>10</sup> *Les Cloches de Saint-Boniface*, 52 (1953), p. 180-181; *Registre A*, p. 43-44 (archevêché de Saint-Boniface), et *Registre H*, f. 256-257 (archevêché de Québec). M<sup>sr</sup> Provencher est également nommé vicaire général de Québec comme l'indiquent ses bulles de suffragant « expedire oportet ut alter quoque episcopus vicarius generalis ejusdem Archiepiscopi situatur in septentrionali Canada plaga, quæ ad sinum Hudson et James protenditur... »

<sup>11</sup> M<sup>sr</sup> Jean-Jacques Lartigue ne fut pas toujours en faveur de l'établissement d'un siège épiscopal à la Rivière-Rouge. Il y voyait lui aussi de la précipitation. Voir sa lettre à M<sup>sr</sup> Plessis, le 30 octobre 1819, dont on trouve un résumé dans le *Registre des Lettres* : « Quant à ce qui regarde M<sup>sr</sup> Provencher, il répond à Sa Grandeur qu'il ne croit pas avoir rien dit qui pût faire croire qu'il trouvait à redire à sa promotion, d'autant plus qu'il le connaît peu. Seulement il a voulu dire que le Nord-Ouest ne lui paraissait pas avoir autant besoin d'Évêque que les autres districts à cause du petit troupeau qu'il y aurait à diriger, et du peu de garanties qu'offrirait la Colonie de Lord Selkirk » (cahier liminaire du vol. 1 des *Registres des Lettres*, p. 5; archevêché de Montréal).

<sup>12</sup> *Bulletin de la Société historique de Saint-Boniface*, 3 (1913), p. 46-48, *Les Cloches de Saint-Boniface*, 12 (1913), p. 129-131.

Il dépend de l'évêque de Québec et quand celui-ci parle, il obéit. Mais, pour l'épiscopat, il le tire de son rang et ne commande pas. M<sup>sr</sup> Provencher craint que ce soit plutôt l'œuvre des hommes que celle de Dieu. Jamais il ne pourra se persuader qu'il est né pour être élevé à un si haut rang. La voix publique est contre lui. Rome a parlé, il est plein de respect pour le pape, mais c'est sur la parole de l'évêque de Québec; le saint père ne le connaît pas et il est persuadé qu'il ne l'aurait jamais admis s'il l'avait connu. Il voit en tout cela beaucoup de confiance en lui, mais ce n'est pas la voix de Dieu <sup>13</sup>.

Le lendemain, il ajoute dans la même lettre qu'il préfère Yamaska avec son travail à l'épiscopat de la Baie d'Hudson avec son loisir. Il avait même pensé n'y pas retourner et ajoute:

Cependant le projet de me faire évêque m'a toujours paru si extraordinaire, que je m'en suis mis peu en peine: me persuadant qu'il ne se réaliserait jamais; mais il marche à grands pas et il est temps de rompre le silence. Je n'ai encore rien accepté. [...] On a des moments critiques dans la vie, mais de la manière dont celui-ci finira dépend toute ma vie et mon éternité; j'ai peine à faire un curé commun, il ne faut pas s'en tenir aux témoignages des hommes, ils ne jugent que de l'apparence, ils donnent du mérite à bon marché <sup>14</sup>.

Irréductiblement soumis à la volonté de Dieu, M<sup>sr</sup> Provencher finira par accepter. Encouragé par M<sup>sr</sup> Jean-Jacques Lartigue, de Montréal <sup>15</sup>, il met de côté toutes ses objections et acquiesce à la volonté de son évêque. Il lui écrit le 19 mars:

J'accepte en tremblant et en gémissant le fardeau qui m'est imposé pour la punition de mes péchés, pour le salut des fidèles et des infidèles confiés à mes soins. [...]

Dieu se sert souvent de ce qu'il y a de plus vil pour opérer de grandes choses et faire ses volontés; c'est sous ce point de vue que je me considère. Soyez désormais sans inquiétude sur mon compte. J'attendrai les événements et pour preuve de ce que j'ai avancé dans cette lettre je me soustris entre nous du nom de mon titre épiscopal. C'est le bouquet que je vous présente pour votre fête; soyez sûr qu'il vient du cœur <sup>16</sup>.

Comme il l'a fait lors de son départ pour la Rivière-Rouge, M<sup>sr</sup> Provencher pense encore au salut des « infidèles ».

Sacré à Trois-Rivières, le 12 mai 1822, il retourne dans ses missions où il se dépensera avec un courage à toute épreuve et un zèle ardent jusqu'à la fin de ses jours. Avec le temps, il deviendra vicaire

---

<sup>13</sup> *Ibid.*

<sup>14</sup> *Bulletin de la Société historique de Saint-Boniface*, 3 (1913), p. 49, *Les Cloches de Saint-Boniface*, 12 (1913), p. 132.

<sup>15</sup> Voir Georges DUCAS, *Monseigneur Provencher et les missions de la Rivière-Rouge*, Montréal, C. O. Beauchemin & Fils, 1889, p. 102-105. La lettre de M<sup>sr</sup> Lartigue n'est pas dans le *Registre des Lettres*. M<sup>sr</sup> Plessis écrit à M<sup>sr</sup> Lartigue le 21 mars 1821 que sa lettre à M<sup>sr</sup> Provencher lui a fait du bien (*Registre des Lettres*, vol. 10, p. 182).

<sup>16</sup> *Bulletin de la Société historique de Saint-Boniface*, 3 (1913), p. 50, *Les Cloches de Saint-Boniface*, 12 (1913), p. 145.

apostolique de la Baie d'Hudson et de la Baie James, évêque du Nord-Ouest et, finalement, évêque de Saint-Boniface.

Après vingt ans d'épiscopat, M<sup>sr</sup> Provencher commencera à demander un coadjuteur ou un successeur pour mieux accomplir son travail, surtout auprès des tribus indiennes du Nord. Dès le 10 juillet 1842, il écrit à M<sup>sr</sup> Pierre-Flavien Turgeon:

Pensez-vous à mon successeur ? Je l'ai écrit; j'ai toujours l'idée que vous ne trouverez pas ce qu'il faut ici; tâchez de me croire quoiqu'il ne faille pas un homme bien remarquable pour me remplacer. J'ai cependant toujours cru que cet homme n'était pas ici <sup>17</sup>.

Il lui faudra dix ans avant de voir de ses yeux son coadjuteur sacré et après être passé par bien des embarras et avoir été soumis à des plans divers.

En même temps qu'il pense à son coadjuteur, M<sup>sr</sup> Provencher a besoin de missionnaires. Le 25 avril 1843, M<sup>sr</sup> Ignace Bourget, évêque de Montréal, l'assure que c'est bien dans les plans d'envoyer les Jésuites à la Rivière-Rouge et à la Colombie, mais pas immédiatement car ils ne sont pas assez nombreux <sup>18</sup>. La question d'envoi des Jésuites semble intimement liée à l'érection du diocèse du Nord-Ouest, car M<sup>sr</sup> Signay affirme, le 19 avril 1843, que s'il peut intéresser les Jésuites de Montréal à son œuvre et se recruter des prêtres autrement que par le Canada, il donnera son assentiment à la séparation <sup>19</sup>. Devant cet état de choses, M<sup>sr</sup> Provencher essaie d'obtenir de Sir George Simpson, gouverneur de la Compagnie de la Baie d'Hudson, l'autorisation d'introduire des prêtres étrangers à la Rivière-Rouge <sup>20</sup>. La réponse du gouverneur « in the matter of introducing foreign priests » n'est pas encourageante, car il affirme: « I dare not in any capacity sanction this part of your Lordship's plan <sup>21</sup>. » Heureusement lorsque l'heure sera venue, la Compagnie ne fera pas de difficultés à l'introduction de prêtres venus de France.

Le pauvre évêque se désole aussi du manque de sujets. Dom Paul Benoit, c.r.i.c., écrit:

En 26 ans <sup>22</sup>, 12 prêtres séculiers seulement étaient venu avec lui apporter leur concours dans l'immense district qu'il avait à évangéliser; encore, la plupart d'entre eux, après 1, 2, 5, 10 ans de séjour étaient retournés dans le diocèse de Québec, épuisés ou dégoûtés. « Je ressemble, disait un jour tristement le prélat à l'un de ses missionnaires <sup>23</sup>, je

<sup>17</sup> Belleau Collection, 1842: 21 (Assumption Abbey, Richardton, North Dakota, et archives Deschâtelets, Ottawa). Dans sa réponse, le 24 novembre 1842, M<sup>sr</sup> Signay n'y fait aucune allusion (*Registre des Lettres*, vol. 20, p. 194-199).

<sup>18</sup> *Registres des Lettres de M<sup>sr</sup> Bourget*, vol. 3, p. 54.

<sup>19</sup> *Registre des Lettres*, vol. 20, p. 331.

<sup>20</sup> Le 7 juin 1843 (archevêché de Saint-Boniface).

<sup>21</sup> *Ibid.*, microfilm 1845, et 3 M 20: D.4/61, p. 223 (archives de la Compagnie de la Baie d'Hudson, Londres).

<sup>22</sup> Ce qui nous met en 1842.

<sup>23</sup> M. Louis-François Laffêche.

ressemble à un chêne qui demeure seul debout au milieu d'une plaine où l'orage emporte tous les autres arbres<sup>24</sup>. »

De son côté, M<sup>sr</sup> Taché affirme aux directeurs de l'Œuvre de la Propagation de la Foi de Paris, le 16 juillet 1838, « que M<sup>sr</sup> Provencher n'eût jamais plus de quatre prêtres à la fois<sup>25</sup>. ».

Voilà ce qui pousse M<sup>sr</sup> Provencher à vouloir des religieux. Le 26 juin 1844, il écrit à M<sup>sr</sup> Turgeon: « Comme nous sommes là, il n'y a pas d'ensemble, chacun voit et fait à sa façon<sup>26</sup> » tandis que le 30 juin, il s'adresse à l'abbé Félix Cazeau, secrétaire à l'évêché de Québec: « Nous ne ferons rien, sans religieux. [...] Des religieux feront plus que nous et dépenseront moins<sup>27</sup>. »

Il attend maintenant des Oblats et il donne ses raisons à M<sup>sr</sup> Signay, le 6 juillet 1844:

S'il est vrai qu'il doit venir des Oblats l'année prochaine, il sera bon que j'en sache quelque chose en hiver, par où et comment ils viendront. J'aimerais à avoir des Canadiens<sup>28</sup>. [...] S'il y a des vocations, favorisez les, car nous ne ferons rien avec un clergé séculier. Il n'y a point d'ensemble *Omnes quæ sua sunt quærunt*, source de dépense<sup>29</sup>...

Nous n'avons pas à parler ici des tractations pour obtenir des Oblats; il suffit de dire que M<sup>sr</sup> Provencher les désire et il en donne encore la raison à M. Cazeau, le 31 juillet 1844:

Je demande des Oblats même en vous enlevant ou en changeant les vôtres. Des prêtres séculiers iront lentement; il n'y a pas d'ensemble dans leurs vues, outre qu'ils ne mettent la main à la charrue que pour un tems [sic] qu'ils trouvent toujours trop long<sup>30</sup>.

Cela venait sans doute du fait que, même en travaillant à la Rivière-Rouge, ces prêtres séculiers continuaient à appartenir au diocèse de Québec et pouvaient facilement se considérer comme prêtres, ce qui empêchait l'unité d'action envisagée par M<sup>sr</sup> Provencher.

---

<sup>24</sup> *Vie de M<sup>sr</sup> Taché archevêque de St-Boniface* [...], Montréal, Librairie Beauchemin, 1904, vol. 1, p. 53.

<sup>25</sup> P. 13 (archives de la Propagation de la Foi de Paris, F 193a Saint-Boniface).

<sup>26</sup> Belleau Collection 1844: 33.

<sup>27</sup> Archevêché de Saint-Boniface.

<sup>28</sup> Il s'agit d'avoir des Canadiens pour évêques. On a vu plus haut que la Compagnie de la Baie d'Hudson ne favorisait pas les prêtres étrangers dans son territoire. M<sup>sr</sup> Turgeon avait déjà dit à M<sup>sr</sup> Provencher, le 7 avril 1840: « Le plan de M<sup>sr</sup> Blanchet [Norbert], de faire venir chez lui des prêtres de France, n'est pas goûté par l'Honble Compagnie » (archevêché de Saint-Boniface), et le 13 avril de la même année, M<sup>sr</sup> Signay lui écrit: « Vous verrai que ma lettre au Gouverneur Simpson, (dont une copie accompagne la présente,) que la compagnie ne veut pas permettre l'introduction de nouveaux prêtres avant de connaître quel a été le succès des travaux des 2 braves prêtres qui y sont déjà rendus [en Colombie]. [...] il faudra attendre [...] des circonstances plus favorables. Vos relations prochaines avec ce gentilhomme pourront j'espère, faire disparaître les difficultés qui paralysent en ce moment mes efforts pour faire le bien de votre mission » (archevêché de Québec, *Registre des Lettres*, vol. 19, n<sup>o</sup> 157).

<sup>29</sup> Archevêché de Québec, R.R. III.

<sup>30</sup> Archevêché de Saint-Boniface.

Enfin par une action énergique, M<sup>sr</sup> Charles-Joseph-Eugène de Mazenod, supérieur général des Oblats, qui dans un acte d'autorité coupe court aux hésitations du supérieur au Canada, et décide que deux Oblats répondront aux cris de M<sup>sr</sup> Provencher. Le père Pierre Aubert et le frère Alexandre Taché quittent Lachine, le 24 juin 1845, et sont reçus à Saint-Boniface, le 25 août, par M<sup>sr</sup> Provencher et les abbés Georges Belcourt et Arsène Mayrand.

Selon un récit fait par M<sup>sr</sup> Taché en 1882, M<sup>sr</sup> Provencher fut un peu déçu à la vue du frère Taché et lui aurait dit: « Si vous n'êtes pas prêtre, vous pouviez rester chez-vous <sup>31</sup>. » D'après Dom Paul Benoît, l'évêque se serait dit en lui-même: « On m'envoie des enfants ! ce sont des hommes qu'il nous faut <sup>32</sup>. » L'évêque était alors loin de penser que cet enfant serait bientôt son coadjuteur, puis son successeur. Heureusement, il reviendra vite de ses premières impressions et écrira bientôt à l'évêque de Québec: « Des Taché et des Lafèche, vous pouvez m'en envoyer sans crainte <sup>33</sup>. »

Dès ce moment, M<sup>sr</sup> Provencher commence à parler sérieusement d'un successeur, ou du moins d'un coadjuteur. Il s'adresse à M<sup>sr</sup> Turgeon, le 29 août 1845:

Je n'ai point d'homme ici, sur lequel je puisse compter, pour mener la machine. Les plus vieux ont je ne sais quoi, peu d'aptitudes pour les affaires d'un diocèse, ils ont plus varloppé qu'étudié. M<sup>r</sup> Lafèche pourra peut être se montrer mais il est jeune il est abstrait, mais bon, il lui faudra des ans, le père Aubert est étranger, on aurait des préventions contre lui surtout du côté de la compagnie que je trouve mal situé ! probablement que tout va aller mieux. [...] Le pape me dit de charger quelqu'un pour administrer, après ma mort, que ce quelqu'un ferez [?] connaître à Rome, en présentant sans doute des sujets pour l'épiscopat. Je ne vois personne ici que M<sup>r</sup> Lafèche qui n'a que 27 ans, je désire le former pour quelque chose de plus élevé, je voudrais qu'il apprit les langues, parcourut les missions, étudiait à force & il a des talents, en pareille conjonction, vous vous en mêlerez en Canada, la providence mettra à main l'homme qu'il faut elle voit de loin, avisez moi sur tout ce que vous croiriez pouvoir me servir, ne craignez point de me faire de la peine j'ai fait plusieurs questions à M<sup>sr</sup> l'Archevêque que vous verrez. Donnez votre avis, consultez vos savants & <sup>34</sup>.

Alors que M<sup>sr</sup> Provencher essaie de solutionner son problème de la façon la plus simple possible, voilà que M<sup>sr</sup> Norbert Blanchet, d'Oregon City vient tout brouiller pour quelque temps par une proposition pour le moins fantaisiste. Le 23 février 1846, il présente à la Propagande un mémoire sur la multiplication des évêchés en Orégon et trouve le moyen, en passant, de se mêler des affaires du Canada et

---

<sup>31</sup> *Quelques notes sur les commencements de l'histoire religieuse de ce pays: Résumé des conférences données par M<sup>sr</sup> Taché du 15 déc. 1881 à la fin de mai 1882 au collège de Saint-Boniface* [résumées par M<sup>sr</sup> Gabriel Cloutier], 8<sup>e</sup> leçon, 4 avril 1882, dans *Les Cloches de Saint-Boniface*, 38 (1939), p. 158.

<sup>32</sup> *Vie de M<sup>sr</sup> Taché...*, vol. 1, p. 86-87.

<sup>33</sup> *Ibid.*, vol. 1, p. 87.

<sup>34</sup> Archevêché de Québec, dossier R.R. II, 229.



de proposer la création de nouveaux sièges épiscopaux taillés à même le vicariat apostolique du Nord-Ouest. Il raconte son voyage en Orégon en 1838, et affirme:

Nous parcourûmes sous cette douloureuse impression<sup>35</sup>, l'immense Vicariat apostolique de la Rivière-Rouge, où les pas de ceux qui évangélisent la paix du Seigneur sont si rares encore. Nous vîmes le Fort *Nowege* [Norway ?], avec sa mission protestante pour les Sauvages; le Fort *Constant*<sup>36</sup>, où un riche anglais vient de fonder par testament, une semblable œuvre d'erreur; le Fort *Edmonton*, dont le protestantisme fait également un centre, et qui, dès aujourd'hui, pourrait si utilement devenir la résidence d'un Evêque catholique.

Il ajoute ensuite en note:

Une troisième subdivision du vicariat de la Rivière-Rouge serait peut-être nécessaire aussi aux environs du lac Athabasca<sup>37</sup>.

M<sup>sr</sup> Norbert Blanchet fait sans doute intervenir son frère, M<sup>sr</sup> Magloire Blanchet, évêque de Walla-Walla, qui en écrit à M<sup>sr</sup> Bourget, le 23 novembre 1846. Ce dernier, dans sa réponse du 15 janvier 1847, tout en lui laissait entendre qu'il s'imisce dans des affaires qui ne sont pas de son ressort, se montre sympathique à la mesure. Mais il lui dit qu'il manque de certains renseignements<sup>38</sup>.

L'évêque de Montréal en a certainement écrit à son coadjuteur, M<sup>sr</sup> Jean-Charles Prince, puisque ce dernier en parle à M<sup>sr</sup> Signay, le 26 février 1847. Il est question, dit-il, d'ériger le vicariat apostolique de M<sup>sr</sup> Provencher en deux diocèses suffragant de Québec et de proposer M. Belcourt à l'un des sièges<sup>39</sup>. Au Canada cependant on ne veut pas procéder si rapidement<sup>40</sup> et en tenant compte de cette situation, M<sup>sr</sup> Prince affirme à M<sup>sr</sup> Bourget, le 27 mars, que l'opinion des évêques serait de laisser à M<sup>sr</sup> Provencher l'initiative de la division de son vicariat<sup>41</sup>.

M<sup>sr</sup> Prince annonce ensuite à M<sup>sr</sup> Provencher qu'il a été question en Propagande de la division de son vicariat en deux ou trois évêchés qui constitueraient Saint-Boniface en métropole<sup>42</sup>. On comprend que le vicaire apostolique qui est sur les lieux et connaît le pays ne chante pas sur le même ton. Le lendemain de la réception de la lettre de

---

<sup>35</sup> La pensée de tant d'âmes qui se perdent dans ces déserts.

<sup>36</sup> Le Pas, Manitoba.

<sup>37</sup> *Acta*, vol. 209, f. 171<sup>r</sup> (archives de la Sacrée Congrégation de la Propagande, Rome).

<sup>38</sup> « Relation du voyage en Europe », dans *Registre et cahiers divers*, p. 40-41 (archevêché de Montréal).

<sup>39</sup> *Registre des Lettres*, vol. 4, p. 236.

<sup>40</sup> M<sup>sr</sup> Prince à M<sup>sr</sup> Signay, 5 mars 1847: il lui semble difficile de traiter semblable mesure sans la participation de M<sup>sr</sup> Provencher (*Registre des Lettres*, vol. 4, p. 236). M<sup>sr</sup> Signay, dans une lettre à M<sup>sr</sup> Prince, n'était pas d'avis que l'on procède à cette division (*Registre des Lettres*, vol. 21, p. 592).

<sup>41</sup> Archevêché de Montréal, dossier 901.078, 847-1.

<sup>42</sup> M<sup>sr</sup> Prince aurait écrit le 27 avril, selon une lettre de M<sup>sr</sup> Provencher à M<sup>sr</sup> Turgeon, le 14 juin 1847 (archevêché de Québec, dossier RR I, 151).

M<sup>sr</sup> Prince, il s'empresse d'exprimer sa pensée à M<sup>sr</sup> Turgeon le 14 juin. Il tombe des nues, dit-il en entendant cela. Si l'on regarde une carte, on peut trouver place pour une vingtaine d'évêchés, mais comment le faire dans un pays inculte et dont la population est infidèle ? « Je ne goûte pas ce projet qui a été conçu sans doute par des personnes qui n'ont pas d'idée du pays. Qu'on érige, si l'on veut Saint-Boniface en évêché puisqu'on a pu ériger Walla-Walla et l'île Vancouver dit-il. Je ne vois pas ici parmi les prêtres canadiens de titulaires à nommer. » Il en profite pour revenir sur la question d'un coadjuteur :

Vous avez rejeté le projet que j'ai mis au jour d'avoir un coadjuteur jeune pour visiter les postes éloignés et assurer l'épiscopat. Vous savez ce qui me gênait pour nommer un grand vicaire; vous avez jugé qu'il était aussi bien d'attendre. J'ai pourvu au gouvernement du vicariat en cas de mort selon les instructions du Saint-Siège. Je crois que tout ce qu'il faut ici pour le moment est un coadjuteur qui parcourera le pays. Je le demanderai probablement en donnant une raison à la propagande. M<sup>r</sup> Lafèche est sans doute celui que je demanderai sans contre dit il l'emporte de beaucoup sur tous les autres, des étrangers ne doivent pas être mis sur les rangs de longtemps<sup>43</sup>; le Père Aubert est pour lui de plus grand cœur. Je n'en ai pas parlé aux autres qui d'ailleurs ne l'ont jamais vu<sup>44</sup>, je sais qu'il n'acceptera pas volontiers il fera comme bien d'autres, il pliera beaucoup pour accepter le fardeau plus réel ici qu'en bien d'autres places. Il passera trente ans avant que la destinée qu'on lui prépare s'accomplisse. Il est bien instruit dans les sciences de collège, studieux, il est un peu initié dans trois langues, parle passablement l'anglais et doué d'un riche caractère ce qu'il a de beau en lui c'est qu'il ne sait pas ce qu'il est du moins rien ne l'annonce dans sa conduite.

Il termine en disant qu'il ne veut pas s'opposer aux vues de la Propagande, puis il demande à Dieu et à M<sup>sr</sup> Turgeon de l'éclairer. Il ajoute enfin ces mots: « J'aimerais à avoir quelques prêtres canadiens, mais il faut faire droit du choix et vous aurez encore des Lafèche ou des Taché<sup>45</sup> », ce qui montre qu'il estime le père Taché.

Deux jours plus tard, il répond à M<sup>sr</sup> Prince et lui exprime les mêmes sentiments qu'à M<sup>sr</sup> Turgeon. Il n'entre pas dans les vues de ceux qui ont voulu partager son diocèse, pas plus que le père Aubert ne les goûte. Ce qu'il croit le plus expédient est d'avoir un coadjuteur :

Celui que je voudrais avoir pour coadjuteur est M. Lafèche, que j'ai emmené dans cette intention, si je vivais assez longtemps pour qu'il parvint à l'âge requis. Il a 29 ans, il en aura près de 30 quand tout sera réglé. Le R.P. Aubert pense comme moi. Je crois qu'il en a dit quelque chose au Père Guigues pour en informer l'évêque de Montréal ou Votre Grandeur en son absence. J'ai déjà proposé ce plan aux Evêques de Québec [Signay] et de Sidyme [Turgeon]. On a répondu: il est trop jeune, rien ne presse, vous vivrez encore longtemps. Je me suis tenu

<sup>43</sup> On a déjà vu pourquoi.

<sup>44</sup> M. Lafèche arriva à la Rivière-Rouge en 1844 et partit pour l'Île-à-la-Crosse, en compagnie du père Taché, le 8 juillet 1846 (Alexandre TACHÉ, o.m.i., *Vingt années de missions dans le Nord-Ouest de l'Amérique...*, Montréal, Cadieux & Derome, 1888, p. 28).

<sup>45</sup> Belleau Collection 1846: 11-13 (archevêché de Québec, dossier RR I, 151).

tranquille, mais puisqu'on veut changer l'état des choses, je donne mes idées: on fera comme on voudra.

Il serait en peine pour placer deux évêques titulaires de plus, mais il ne voudrait assurément pas retarder l'avancement de la connaissance de l'Évangile parmi les nations auxquelles il voudrait avoir plus de prêtres à envoyer <sup>46</sup>.

Le 18 juin, M<sup>sr</sup> Provencher écrit cette fois à M<sup>sr</sup> Bourget et se prononce contre la division de son vicariat et affirme qu'il y a deux ans, il a parlé d'un coadjuteur aux évêques de Québec. Depuis qu'il est séparé de Québec, il pense à se pourvoir « d'un coadjuteur jeune, qui pourrait courir au loin, pendant que j'expédierais la besogne ici. J'en ai parlé aux Évêques de Québec il y a deux ans. On n'a pas goûté mon plan. » Il avait alors proposé M. Lafèche, le père Aubert l'estimait et favorisait sa promotion. On lui a répondu de Québec qu'il était trop jeune, que lui-même n'était pas vieux et pouvait attendre. M<sup>sr</sup> Provencher s'est alors tu. Mais il aimerait voir son successeur sacré de son vivant. Quant à diviser son territoire, il propose ce qui suit:

Qu'on mette St-Boniface évêché, si on veut; il y a une église, une maison épiscopale et une population de deux ou trois mille âmes, qui ne forment point un village. Les gens sont établis sur des fermes comme en Canada. Après avoir vu Walla-Walla érigé en évêché, j'ai jugé qu'on pouvait ériger une place sans ville: ce que je ne croyais pas. Mon ambition ne me dit pourtant pas de monter plus haut. Je ne demande rien. Seulement je désire avoir un coadjuteur. Je ne sais même pas si les vicaires apostoliques peuvent en avoir. Je le demanderai ou non, selon ce qu'on me répondra. Que Dieu vous éclaire <sup>47</sup>.

Un mois plus tard, le 30 juillet, M<sup>sr</sup> Provencher écrit de nouveau à M<sup>sr</sup> Bourget, après avoir reçu le mémoire de M<sup>sr</sup> Blanchet. Si Rome, pour des raisons de haute sagesse et probablement pour prendre le pas sur les protestants, désire partager son vicariat, il est bien entendu qu'il ne s'y oppose pas. Mais, en ce moment, il n'oserait désigner aucun endroit pour un siège épiscopal, sans s'exposer au blâme. Il passe ensuite à la question de son coadjuteur:

Votre Grandeur sait que je voudrais avoir un coadjuteur, ou évêque sous un autre titre, si l'on veut. M. Lafèche est celui que je me propose de demander.

Enfin, il termine en disant encore un mot sur la division de son vicariat et ajoute:

On me dit que cette province serait composée d'Evêques canadiens. C'est une bonne idée. Il ne faut pas de longtemps penser à des étrangers, à cause des préjugés qu'on aurait contre eux. C'est pour cela que j'aimerais à voir venir ici quelques prêtres canadiens, ayant du zèle pour les missions et de la capacité, afin de se former, apprendre les langues, connaître le pays, etc. [...]

---

<sup>46</sup> *Les Cloches de Saint-Boniface*, 19 (1920), p. 238-239.

<sup>47</sup> Archevêché de Montréal, dossier R.C.D. 131, et *Les Cloches de Saint-Boniface*, 20 (1921), p. 31-33.

Le nom du père Taché, comme coadjuteur possible, vient pour la première fois sous la plume de M<sup>sr</sup> Provencher :

Le Père Taché est celui des Canadiens qui a le plus de talents, mais il ne fait que de naître. Je ne doute pas que plus tard il ne fasse honneur à son Ordre, il sera bien au fait des langues et usages du pays. D'autres que moi jugeront ailleurs. Je suis bien aise de jeter de loin cette petite pierre dans son jardin. Il y aura toujours un peu de préjugés contre les religieux, mais un sujet anglais et bien connu par ses talents en rencontrera moins <sup>48</sup>.

M<sup>sr</sup> Provencher devra attendre encore, mais il verra au moins une lueur d'espérance dans la lettre que M<sup>sr</sup> Bourget lui envoie le 24 avril 1848, par laquelle il annonce la nomination du père Guigues, o.m.i., au nouveau siège d'Ottawa et poursuit :

Il concourra volontiers avec V.G. pour donner sa voix en faveur de Mr. Lafèche que vous désirez obtenir pour Coadjuteur.

Et en terminant, M<sup>sr</sup> Bourget l'assure qu'il ne manquera pas de le seconder et d'entrer dans ses vues <sup>49</sup>.

Dans sa réponse, le 13 juin, M<sup>sr</sup> Provencher affirme de nouveau au sujet de la division du diocèse que, puisque Rome n'a pas encore parlé, il ne se pressera pas et il revient sur le sujet de M. Lafèche. Il voulait le demander, mais voilà qu'aux dernières nouvelles, ce monsieur était malade. Il lui a donné ordre de revenir de l'Île-à-la-Crosse. Mais si celui-là manque . . .

. . . je ne sais où porter mes vues. Je n'en ai pas ici, il faudra chercher en Canada. Je n'ai pas encore les lettres des prêtres qui travaillent au loin. On ne m'a rien répondu de Québec. Si M. Lafèche est bien, je le demanderai. Votre Grandeur est pour lui; je ne pense pas qu'il y ait d'opposition ailleurs <sup>50</sup>.

Le lendemain, 14 juin, il parle à M<sup>sr</sup> Turgeon de la division de son diocèse, idée à laquelle il s'accoutume, et il affirme . . . « Les Français ne pourraient être évêques pas plus ici qu'à Bytown <sup>51</sup>. Je ne vois que M. Lafèche que je veux demander pour mon coadjuteur [. . .] ici, il a acquis l'estime de tous ceux qui l'ont connu. Il a trente ans. Je l'ai amené pour en faire mon coadjuteur avec la résolution d'attendre l'âge requis. J'ai eu le temps de le connaître <sup>52</sup>. » Mais, si M. Lafèche ne peut guérir, il ne sait où porter ses regards.

Le 14 juillet, il écrit à M<sup>sr</sup> Bourget que M. Lafèche et le père Taché estiment qu'un évêque ne contribuerait pas au progrès de l'Évangile dans le nord, et que tous ceux qu'il a consultés, y compris M. Jean-

<sup>48</sup> *Les Cloches de Saint-Boniface*, 20 (1921), p. 55-56, et archevêché de Montréal, dossier R.C.D. 131.

<sup>49</sup> *Registre des Lettres*, vol. 4, p. 470-471.

<sup>50</sup> Archevêché de Montréal, dossier R.C.D. 131; *Les Cloches de Saint-Boniface*, 20 (1921), p. 70-72.

<sup>51</sup> M<sup>sr</sup> Provencher ignore à ce moment que le père Joseph-Eugène-Bruno Guigues, oblat français, a été nommé évêque de Bytown [Ottawa].

<sup>52</sup> Archevêché de Québec, dossier RR 1, 171.

Baptiste Thibault concluent qu'un coadjuteur jeune et vigoureux peut suffire pour plusieurs années. Il parle alors de ce coadjuteur :

Un coadjuteur, j'y pense depuis longtemps. J'avais ce qu'il me fallait dans mon humble opinion et dans celle de tous les prêtres d'ici. Dieu, qui ne juge pas comme les hommes, l'a rendu infirme. [...] S'il peut guérir, je le demanderai plus tard. Il est le seul capable et propre à cette place; il sait les langues les plus en usage, son caractère aimable et sans prétention, ses talents rares et ses autres bonnes qualités le poussent naturellement à l'épiscopat.

Mais puisque ce candidat fait défaut, il ne sait où porter ses regards et c'est chose pressante. Que l'on voit en Canada s'il y a un homme propre à l'œuvre, car il désire absolument un coadjuteur :

Toute mon inquiétude est de me procurer un coadjuteur. J'aimerais à le voir sacré avant ma mort. Vous voyez toutes les difficultés qui se présentent. Dieu peut tout aplanir en guérissant M. Lafèche, qui est l'unique pour ici. [...] Je crois avoir rempli mon but en obtenant M. Lafèche; il a fallu lui donner le temps de se rendre à l'âge fixé par l'Eglise; il y est et voilà qu'il est infirme. [...]

Je mérite bien d'avoir des chagrins dans mes vieux jours. Je demande que Dieu ne punisse pas les autres pour moi. Qu'il leur donne un pasteur selon son cœur<sup>53</sup>.

Malgré tout, M<sup>sr</sup> Provencher écrit au cardinal Franson et lui donne son opinion sur les sièges proposés et indique quelques titulaires. Il parle du père Taché qu'il trouve trop jeune pour l'instant et affirme qu'un Français ne peut pas être nommé. Comme les Oblats sont chargés des missions, peut-être ne trouverait-on pas mal à Rome que l'évêque soit tiré de l'ordre<sup>54</sup>.

Au mois d'août, M<sup>sr</sup> Provencher dit encore à M<sup>sr</sup> Turgeon: « Tâchez que je ne meure pas sans coadjuteur; il en résulterait de grands inconvénients<sup>55</sup>. »

On finit par donner raison à l'évêque du Nord-Ouest et, le 9 avril 1849, Nosseigneurs Turgeon, Gaulin, Bourget, Phelan, Prince et Guigues envoient une lettre collective à la Propagande pour demander la nomination de M. Lafèche<sup>56</sup> et, le 7 juillet, M<sup>sr</sup> Signay fait parvenir cette lettre au nonce à Paris, le priant de la transmettre au Préfet de la Propagande, parce que, à cause des difficultés politiques en Europe, il ignore où se trouvent alors les bureaux de la Propagande<sup>57</sup>.

<sup>53</sup> Archevêché de Montréal, dossier R.C.D. 131, et *Les Cloches de Saint-Boniface*, 20 (1921), p. 91-92. Voir aussi sa lettre à M<sup>sr</sup> Turgeon, le 18 juillet (archevêché de Québec, dossier RR I, 172, et Belleau Collection 1848: 40-41), et celle qu'il écrit à M<sup>sr</sup> Bourget, le 2 août (archevêché de Montréal, dossier R.C.D. 121, et *Les Cloches de Saint-Boniface*, 20 [1921], p. 114).

<sup>54</sup> *Scrittura originali riferite nei Congressi, America Settentrionale* ..., vol. 5, f. 1081-1082 (archives de la Sacrée Congrégation de la Propagande, Rome).

<sup>55</sup> Dom Paul BENOÎT, c.r.i.c., *Vie de M<sup>sr</sup> Taché* ..., vol. 1, p. 199.

<sup>56</sup> *Udienze*, vol. 110, p. 401 (archives de la Sacrée Congrégation de la Propagande, Rome), et archevêché de Québec, R. I. O, f. 28v-29r.

<sup>57</sup> *Registre des Lettres*, vol. 22, p. 580. Il écrit aussi le 7 juillet 1849 au préfet de la Propagande (*ibid.*, vol. 22, p. 581).

Pendant que l'on travaille en Canada à faire nommer M. Lafèche, M<sup>sr</sup> Provencher y pense lui aussi et le dit à M<sup>sr</sup> Bourget, le 28 août 1849. Il espère que M. Lafèche guérira et, en attendant, les Oblats s'organiseront et probablement qu'il sera mieux que le coadjuteur de son successeur soit Oblat, comme dans les autres corps missionnaires. Que faire quand on n'a pas de clergé ni de moyen d'en former ?

Un évêque de corps en tirera de son ordre et tout ira avec unité de vues. Si M. Lafèche peut accepter la mitre après moi, c'est l'homme qu'il faut pour la capacité, langues, etc. il pourra avoir pour coadjuteur le père Taché, homme de talent qui a fait de bonnes études, qui sait déjà les langues du pays, fort et robuste, capable de voyager, ce dont il a fait preuve. Mais alors je n'y serai plus. Je m'occupe seulement de me faire remplacer par un plus capable que moi. S'il avait l'âge compétent, on pourrait penser à lui, si M. Lafèche restait infirme; *quod Deus avertat!* Les Oblats pourront s'arranger en conséquence dans l'envoi de leurs sujets<sup>58</sup>.

Mais que faire si M. Lafèche fait défaut ? M<sup>sr</sup> Provencher a un autre candidat, même pour l'immédiat :

En ce cas il faudra mettre le Père Taché en avant; une dispense lui donnera l'âge requis par les canons. Peut-être que les choses traîneront-elles assez pour lui donner le temps d'y parvenir sans cela. Il est propre, dit-on, à mener le spirituel et le temporel; cette dernière qualité ne sera pas la partie brillante de M. Lafèche. Ainsi je pense. Prieons Dieu de faire sa volonté. J'en ai parlé à Québec, afin qu'on ait quelque idée de la capacité des prêtres de ce diocèse. M. Thibault est aussi un bon prêtre. Il a ses infirmités, on pourra penser à lui<sup>59</sup>.

Le même jour, M<sup>sr</sup> Provencher s'adresse à M<sup>sr</sup> Turgeon. Si les bulles viennent, on verra si M. Lafèche peut les accepter; en tout cas, il serait bon de tenir la chose secrète, si elle n'est pas connue. Si M. Lafèche ne peut accepter, voici ce qu'il pense :

S'il manque absolument celui qui vient après est le père Taché homme de grands talents connaissant le pays, les environs et les langues, il n'a que vingt-six ans il en aura 27 ou 28 avant que l'affaire de M<sup>r</sup> Lafèche soit terminée il est Canadien sujet Anglais et Oblat. Il faut que le diocèse tombe aux Oblats et ne pourra pas se pourvoir de sujets sans cela, ils ne sont pas en mesure pour cela en ce moment parce qu'ils n'y sont pas attendu. Voilà comme je visais à arranger les choses, prendre M<sup>sr</sup> Lafèche pour mon coadjuteur son règne pourrait être long après ma mort il prendrait le Père Taché pour le sien par là les Oblats deviendraient chargés du diocèse. Ces deux évêques peuvent mener loin ainsi à compté un pauvre mortel comme moi; les événements feront voir jusqu'à quel point Dieu a compté sur lui. Un Coadjuteur jeune connaissant le pays les langues pourra visiter les missions, car je ne crois qu'on ne pense plus guère à une province ecclésiastique. Je n'ai point parlé à M<sup>r</sup> Lafèche des avances que j'ai faites à Rome il profiterait de son état pour tout jeter bien loin, laissez porter nous serons déappointedés sans avoir de reproches à nous faire peut-être d'ici à ce tems là sera-t-il capable d'accepter le fardeau et on le lui imposera ici ou ailleurs<sup>60</sup>.

<sup>58</sup> Le 28 août 1849 (archevêché de Montréal, dossier R.C.D. 131) et *Les Cloches de Saint-Boniface*, 18 (1919), p. 320.

<sup>59</sup> *Les Cloches de Saint-Boniface*, 20 (1921), p. 151-152.

<sup>60</sup> Archevêché de Québec, dossier RR I, 195; III, 101. Voir aussi archives du Séminaire Saint-Joseph, Trois-Rivières, et Dom Paul BENOÎT, c.r.i.c., *op. cit.*, vol. I. p. 200-201.

Le 29 novembre 1849, le cardinal Fransonni avertit M<sup>sr</sup> Signay<sup>61</sup> et M<sup>sr</sup> Provencher<sup>62</sup> que le pape a nommé M. Louis-François Richer, alias Lafèche, coadjuteur avec future succession.

Mais dans l'intervalle, on a compris qu'on ne pouvait compter sur M. Lafèche et, le jour même où le cardinal Fransonni fait connaître la décision prise à Rome, M<sup>sr</sup> Provencher écrit à Nosseigneurs Bourget, Signay et de Mazenod qu'il faut maintenant mettre le père Taché de l'avant.

Aux évêques canadiens, M<sup>sr</sup> Provencher répète ce qu'il a déjà dit au sujet des qualités requises de l'élu et affirme qu'il avait le projet de faire nommer M. Lafèche qui aurait pris le père Taché pour coadjuteur. « Il faut en venir un peu plus tôt à réaliser une pensée que j'ai depuis longtemps, que ce diocèse doit avoir un évêque de l'ordre pour que tout aille bien<sup>63</sup> », dit-il à M<sup>sr</sup> Bourget. Puis, à M<sup>sr</sup> Signay :

Dans un pays qui ne fournit point de prêtres, il convient que l'évêque soit tiré du corps religieux qui les fournit, il sera supérieur pour tout et partout, ce qui vaudra mieux qu'un supérieur qui pourrait ne pas toujours parler comme l'Évêque<sup>64</sup>.

On doit se hâter de faire la demande du père Taché à Rome.

L'évêque n'ajoute pas beaucoup de nouveau dans sa lettre au fondateur des Oblats, si ce n'est qu'il pense que Dieu . . .

veut que le Père Taché au timon des affaires des missions, quelques années plus tôt que je ne l'avais pensé. Il connaît les missions mieux que personne; je le propose et je le demande à Votre Grandeur comme à son Supérieur Général par la même malle, je le propose à l'archevêque de Québec et à ses suffragants, qui pourront terminer cette affaire sans plus ample information de ma part. [...] Il sera toujours infiniment

---

On est loin du sentiment exprimé par le biographe de l'abbé Georges-Antoine Belcourt qui écrit: « Eventually, this was the course adopted by the Propaganda when Father Taché, a priest of twenty-seven years old, was named to the post [of Coadjutor] with the right of succession. He was not the choice of Bishop Provencher who, however, bowed to the will of God. It was a fortunate selection in one way; but it turned the diocese over to the Oblates of Mary Immaculate until December 9, 1915 » (James Michael REARDON, *George Anthony Belcourt Pioneer Catholic Missionary of the Northwest, 1803-1874. His Life and Times*, St. Paul, North Central Publishing Company, 1955, p. 79).

Il est vrai que M<sup>sr</sup> Provencher avait d'abord désiré l'abbé Lafèche, mais avec l'intention que celui-ci prendrait le père Taché comme coadjuteur. Quant au fait que le diocèse soit passé aux Oblats, on a vu ce qu'en pensaient M<sup>sr</sup> Provencher et les évêques de Montréal et de Québec. Si, selon Reardon, ce fut « fortunate » dans un sens, on n'a pas la preuve, comme il semble le supposer, que ce fut « unfortunate » dans un autre sens.

<sup>61</sup> *Lettere e Decreti*, 1849, vol. 33, f. 471<sup>r-v</sup> (archives de la Sacrée Congrégation de la Propagande, Rome), et archevêché de Québec, dossier C.M.R. IV-213.

<sup>62</sup> *Lettere e Decreti*, 1849, vol. 338, f. 471v-472<sup>r</sup>.

<sup>63</sup> Archevêché de Montréal, dossier R.C.D. 131, et *Les Cloches de Saint-Boniface*, 18 (1919), p. 320-321.

<sup>64</sup> *Scrittura originali riferite nei Congressi, America Settentrionale . . .*, vol. 6, f. 161<sup>r-v</sup> (archives de la Sacrée Congrégation de la Propagande, Rome). Voir aussi archevêché de Saint-Boniface, *Registre des Lettres*, p. 360-362.

plus avantageux que l'Évêque soit pris dans la Congrégation; c'est à elle à envoyer ici des sujets qui puissent occuper cette place<sup>65</sup>.

Cette lettre, malheureusement, restera à Montréal et la nouvelle n'arrivera à Marseille que peu avant l'émission des bulles de M<sup>sr</sup> Taché.

Les relations sont lentes entre la Rivière-Rouge et Québec, si bien que, le 14 décembre 1849, M<sup>sr</sup> Turgeon espère toujours que M. Lafèche pourra accepter l'épiscopat. Il ajoute aussi:

Comme Votre Grandeur l'observe, le Père Taché encore bien jeune pourra avoir son tour. Après tout quand votre diocèse tomberait en mêmes mains que celui de Bytown<sup>66</sup>, je n'y verrais pas de mal, et au contraire, je n'y apercevrais que du bien. Aux missionnaires les pays de missions, et les choses n'en peuvent aller que mieux, quoiqu'en puissent penser et dire certaines personnes, qui craignent peut-être un peu trop que de raison les corps religieux et les congrégations religieuses<sup>67</sup>.

M<sup>sr</sup> Bourget partage l'avis de M<sup>sr</sup> Turgeon:

Il me semble que le diocèse de la Riv. Rouge qui confine celui de Bytown pourrait être administré par les mêmes hommes, au moins pendant quelque temps. Je vois avec admiration ce dernier prendre un élan prodigieux. La raison est bien simple, c'est que l'Évêque commande un corps de missionnaires, et avec eux il fait face à toute la besogne<sup>68</sup>.

Le 4 février 1850, la Propagande répond à la lettre de M<sup>sr</sup> Provencher en date du 29 juillet 1848 et annonce qu'on lui a donné un coadjuteur<sup>69</sup>. Le mois suivant, M<sup>sr</sup> Signay écrit au cardinal Fransoni et travaille directement à la nomination du père Taché. Il explique comment le premier candidat, M. Lafèche est incapable de remplir les devoirs de l'épiscopat et que, dans ces conditions, on doit demander au saint-siège de lui substituer un autre prêtre<sup>70</sup>. Une pétition datée de « mars », et signé par Nosseigneurs Signay, Turgeon, Bourget, Prince, Gaulin et Guigues, est envoyée à Rome et propose le père Taché pour remplacer M. Lafèche<sup>71</sup>.

Vers le même moment, M<sup>sr</sup> de Mazenod qui n'a pas reçu la lettre de M<sup>sr</sup> Provencher a été mis au courant d'une autre façon et il s'en ouvre à M<sup>sr</sup> Bourget, le 16 avril. Le supérieur général estime que les sacrifices consentis pour la mission de la Rivière-Rouge ne produisent pas les résultats espérés, car, s'il est bien informé, ses enfants n'ont pas même matière à exercer leur zèle. Il y voyait de si grands inconvénients

---

<sup>65</sup> Archevêché de Montréal, dossier R.C.D. 132, et archives des Sœurs Grises de Montréal (microfilm 209, conservé aux archives Deschâtelets, Ottawa). Le texte a aussi été publié avec de légères modifications dans *Les Cloches de Saint-Boniface*, 19 (1921), p. 154-155.

<sup>66</sup> M<sup>sr</sup> Guigues, oblat, a été nommé évêque de Bytown le 9 juillet 1847.

<sup>67</sup> *Registre des Lettres*, vol. 23, p. 122.

<sup>68</sup> A M<sup>sr</sup> Provencher, 19 décembre (*Registre des Lettres*, vol. 5, p. 400).

<sup>69</sup> *Lettere e Decreti*, 1850, vol. 339, f. 123<sup>r</sup>-124<sup>r</sup> (archives de la Sacrée Congrégation de la Propagande, Rome).

<sup>70</sup> *Scrittura originali riferite nei Congressi, America Settentrionale...*, vol. 6, f. 162<sup>r</sup>-163<sup>r</sup> (*ibid.*).

<sup>71</sup> *Ibid.*, vol. 6, f. 159<sup>r</sup>-160<sup>r</sup>, et archevêché de Québec, dossier R.I., O, f. 70<sup>r</sup>.



qu'il était prêt à abandonner cette mission, lorsqu'il a reçu sa lettre et celle de M<sup>sr</sup> Guigues relativement au père Taché. Il est cependant convaincu que le moyen le plus assuré pour faire le bien dans les missions est que les vicaires apostoliques soient pris dans les congrégations qui en font le service. Mais, pour la Rivière-Rouge, il se sent découragé. Il n'y a pas de mission plus pénible et plus difficile et elle lui paraît « bien insignifiante <sup>72</sup> ».

La requête de M<sup>sr</sup> Provencher et des évêques canadiens est agréée de Rome et le père Taché est nommé évêque d'Arath *in partibus infidelium* et coadjuteur de l'évêque du Nord-Ouest avec future succession le 24 juin 1850 <sup>73</sup>.

Le 5 août 1850, M<sup>sr</sup> Provencher écrit de nouveau à M<sup>sr</sup> Bourget et montre qu'il est heureux de confier son diocèse aux Oblats:

Par Québec Montréal et Bytown j'ai su tout ce que je puis désirer pour le moment sur la nomination de mon coadjuteur. Je serai encore longtemps sans savoir s'il est accepté, comment auparavant lui donner l'ordre de quitter sa mission qui souffrira de son départ. M<sup>r</sup> Laffèche a laissé un grand vide. le R.P. Taché était là avec ce qu'il fallait pour le remplacer.

[...] La congrégation des oblats va se trouver chargée de tout. Je m'en réjouis, je l'ai fait exprès, il faut cela, pour que les missions prennent un tout autre élan. voilà trente deux ans que je suis à la tête de ces missions. J'ai fait infiniment peu par moi-même. Ceux qui m'ont été adjoints pendant longtemps étaient des jeunes clercs minorés, sous diacres ou diacres, sans Séminaire ni théologie. Comment les former ici ? Ce n'est pas encore tout, leur arrivée faisait partir celui qui était devenu capable de rendre bon service. Il fallait retomber, où on en était à l'arrivée de celui qui partait <sup>74</sup>.

Il se permet ensuite quelques plaintes même sur certains Oblats qui lui ont été envoyés sans être suffisamment formés.

Bien qu'il reste toujours dans l'expectative. M<sup>sr</sup> Provencher, en prévision de l'émission des bulles, donne ordre au père Taché de se rendre à Saint-Boniface en juin 1851 <sup>75</sup> et le père n'apprit qu'en février 1851, par le courrier d'hiver, qu'il était nommé coadjuteur de M<sup>sr</sup> Provencher <sup>76</sup>.

---

<sup>72</sup> Archevêché de Montréal, dossier Oblats.

<sup>73</sup> Dom Paul BENOÎT, c.r.i.c., *op. cit.*, vol. 1, p. 203. Le 8 juillet, le Préfet de la Propagande annonce à M<sup>sr</sup> Turgeon que le pape a nommé le père Taché. Il lui envoie les lettres apostoliques afin qu'il les fasse parvenir à M<sup>sr</sup> Provencher (*Lettere e Decreti*, 1850, vol. 339, f. 54, *loc. cit.*). La lettre mit du temps à venir, car le 16 décembre, l'archevêque de Québec disait à M<sup>sr</sup> Provencher qu'il n'avait pas encore de nouvelles (*Registre des Lettres*, vol. 23, p. 365-366). Ce n'est que le 4 avril 1851 qu'il annonce à M<sup>sr</sup> Guigues qu'elles sont arrivées (*ibid.*, vol. 24, p. 21) et le 19 avril qu'il peut enfin dire à M<sup>sr</sup> Provencher que le père Taché a été nommé son coadjuteur (*ibid.*, vol. 24, p. 43).

<sup>74</sup> Archevêché de Montréal, dossier R.C.D. 131.

<sup>75</sup> Provencher à Bourget, 28 novembre 1850, dans *Les Cloches de Saint-Boniface*, 20 (1921), p. 175-176.

<sup>76</sup> Alexandre TACHÉ, o.m.i., *Vingt années de missions dans le Nord-Ouest de l'Amérique*, p. 48-49.

Avant même que le père Taché ne se doute de son élection, M<sup>sr</sup> de Mazenod lui écrit le 19 janvier pour le féliciter, et tout en déplorant qu'il n'ait pas été consulté sur sa nomination, mais pour laquelle il donne volontiers son approbation, il l'invite à se rendre en France pour son sacre, lui demande de considérer cette prière comme un ordre et donne une raison particulière de son désir :

Je ne connais pas suffisamment la mission de la Rivière Rouge. Je ne dois pas vous dissimuler qu'on me l'a représentée sous des couleurs si peu favorables que je me suis demandé s'il ne faut pas en retirer nos sujets... Venez donc, ce n'est pas trop exiger d'un fils que l'on aime, sur le point de lui conférer les intérêts les plus chers de la Congrégation, je veux dire la direction de nos sujets dans une mission des plus difficiles<sup>77</sup>.

Quant à M<sup>sr</sup> Taché, il est vivement surpris et le dit à son ami, le père Henri Faraud, de la mission d'Athabaska :

... je ne puis pas revenir de la surprise et de l'étonnement que m'a causés une pareille détermination — Evêque !... de vingt-sept ans... avec une masse d'ignorance et de défauts, bien faiblement compensés par quelques mots de Sauvage et quelques voyages en raquette, que je ne serais pas même capable de faire maintenant. O, mon cher père, il est de singuliers incidents dans la vie d'un homme. Un hiver passé en Canada, pour un autre motif me flatterait singulièrement, mais le bonheur d'embrasser ma mère sera bien diminué par le souvenir de la raison qui me rapprochera d'elle<sup>78</sup>.

Il lui écrit de nouveau le 20 mai 1851 : « Quant à la cause principale de mon départ, je n'accepterai que dans le cas où il me serait impossible de faire autrement<sup>79</sup>. »

Dans ses *Vingt années de missions*, M<sup>sr</sup> Taché affirme que c'est avec étonnement qu'il reçut, par le courrier d'hiver, la nouvelle de sa nomination. Quelques plaisanteries de la part de ses confrères lui avaient déjà annoncé ces projets de M<sup>sr</sup> Provencher, « mais la chose avait été prise si peu au sérieux, lui avait même paru si en dehors de toute vraisemblance, qu'il n'y avait pas fait la plus légère attention. Cette nouvelle lui arrivait comme un coup de foudre<sup>80</sup>. »

Il ajoute ensuite :

Que pensa le P. Taché de son élection à l'épiscopat ? Le nouvel élu avait malheureusement, assez de vanité pour être flatté du choix qu'on avait fait de lui. Malgré cette faiblesse et pour des motifs d'un ordre plus élevé, il avait toujours désiré se conformer aux vues et aux desseins de ses supérieurs ; ses supérieurs lui donnaient une marque non équivoque de leur estime et de leur confiance ; un sentiment, qui vaut mieux qu'une sottise vanité, lui causa une satisfaction véritable.

---

<sup>77</sup> Le 19 janvier dans Alfred YENVEUX, o.m.i., *Les saintes règles de la congrégation des missionnaires Oblats de Marie Immaculée expliquées d'après les écrits, les leçons et l'esprit de M<sup>sr</sup> Charles-Joseph-Eugène de Mazenod*, Manuscrit, vol. 9, 205 (156-157), conservé aux archives Deschâtelets, Ottawa.

<sup>78</sup> Le 12 février (archives générales O.M.I., Rome, dossier Taché, Alexandre).

<sup>79</sup> *Ibid.*

<sup>80</sup> P. 49.

Mais ce n'est pas tout. L'élection à l'épiscopat n'éteint pas jusqu'aux dernières lueurs de la raison. Nonobstant sa vanité, nonobstant même une certaine et noble complaisance, il restait au nouvel élu assez de sens pour croire que le poids de l'épiscopat, si lourd de sa nature, est vraiment un fardeau écrasant pour les épaules et une tête de vingt-sept ans. Il avait travaillé assez consciencieusement pour savoir que les devoirs sont une charge, et que c'est se torturer soi-même que d'accepter une plus grande responsabilité. [...]

Si sa tête était accessible à la vanité, son cœur ignorait l'ambition; il l'ignorait pour lui-même, il l'ignorait pour les autres; il n'y avait jamais rêvé. Il ignorait aussi les faux-fuyants et les arrières-pensées. Quand on est jeune, sans duplicité comme sans expérience, sans connaissance des hommes ni des choses, on marche droit vers le but légitime auquel on tend, ne se doutant point qu'à chaque pas on peut se heurter contre un obstacle, déchirer son cœur aux ronces et aux épines qui, partout, bordent le chemin de la vie.

Dieu a bien fait de nous cacher l'avenir, autrement qui oserait parcourir même les sentiers ordinaires? Qui oserait, surtout, s'engager dans les voies particulières où le Seigneur appelle quelquefois<sup>81</sup>.

Son évêque lui commandait de se rendre auprès de lui. Son supérieur écrivait dans le même sens. Sur ces données, le père croyait reconnaître la volonté de ses supérieurs et partit au mois de juin pour Saint-Boniface, « non pas pour aller se faire sacrer, mais pour aller s'assurer d'une manière positive, des sentiments de ceux auxquels il avait voué obéissance, qu'il regardait comme les juges de sa position, de ses objections, de toute son existence<sup>82</sup> ».

Arrivé à Saint-Boniface, le 4 juillet 1851<sup>83</sup>, il trouva la lettre du fondateur des Oblats lui commandant de se rendre à Marseille<sup>84</sup>. Le père a dû quitter Saint-Boniface aux premiers jours d'août<sup>85</sup> et arriver à Montréal vers la fin de septembre<sup>86</sup>. Il prépare son voyage et voit en même temps au bien des missions. Il visite Sir George Simpson, Gouverneur de la Compagnie de la Baie d'Hudson qui lui donne une excellente lettre de recommandation auprès du Gouverneur et du Comité de Londres le 11 octobre<sup>87</sup> et de Archibald Barclay, le secrétaire<sup>88</sup>. Enfin, il s'embarque à New York, le 19 octobre<sup>89</sup>, débarque au Havre le 1<sup>er</sup> novembre<sup>90</sup> et parvient à Marseille le 9 novembre, où il est reçu

---

<sup>81</sup> *Ibid.*, p. 49-50.

<sup>82</sup> *Ibid.*, p. 50.

<sup>83</sup> Dom Paul BENOÎT, c.r.i.c., *op. cit.*, vol. 1, p. 206. Voir aussi Provencher à Bourget, 15 juillet 1851 (archevêché de Montréal, dossier R.C.D. 131).

<sup>84</sup> *Vingt années de missions dans le Nord-Ouest de l'Amérique*, p. 50.

<sup>85</sup> Le père Taché écrit au père Faraud, le 24 juillet, qu'il partira la semaine suivante (archives générales O.M.I., Rome, dossier Taché, Alexandre), tandis que, le 30 juillet, M<sup>gr</sup> Provencher le présente à la Propagation de la Foi de Paris (archives de la Propagation de la Foi de Paris, dossier F. 193a Saint-Boniface).

<sup>86</sup> *Codex historicus de Montréal*, vol. 1, p. 119.

<sup>87</sup> Archives de la Compagnie de la Baie d'Hudson, Londres, 3 M 27: D.4/72, p. 168.

<sup>88</sup> *Ibid.*, 3 M 27: D.4/72, p. 170.

<sup>89</sup> A sa mère, le 18 octobre (archevêché de Saint-Boniface); *Les Cloches de Saint-Boniface*, 33 (1934), p. 76-77.

<sup>90</sup> A sa mère, le 6 novembre (archevêché de Saint-Boniface); *Les Cloches de Saint-Boniface*, 33 (1934), p. 77-78.

avec une bonté toute paternelle<sup>91</sup> par le supérieur général, qui l'assure que sa nomination est toute providentielle et qu'elle sauve les missions de la Rivière-Rouge<sup>92</sup>. Son passage à Marseille a aussi permis au fondateur de le connaître et de donner les plus beaux témoignages sur le nouvel évêque<sup>93</sup>.

Le sacre a lieu dans la cathédrale de Viviers, présidé par M<sup>sr</sup> de Mazenod, assisté de M<sup>sr</sup> Hippolyte Guibert, o.m.i., évêque de Viviers, et de M<sup>sr</sup> Jean-Charles Prince, coadjuteur de M<sup>sr</sup> Bourget<sup>94</sup>.

De retour à Marseille, il se prépare au voyage de Rome, et le fondateur lui donne une lettre de recommandation pour le cardinal Alessandro Barnabo, secrétaire de la Propagande<sup>95</sup>. M<sup>sr</sup> Taché part pour Rome le 9 décembre<sup>96</sup> où il arrive le 12<sup>97</sup>.

A la suggestion de M<sup>sr</sup> de Mazenod, il demande que le nom « si vague du diocèse du Nord-Ouest » soit « changé en celui plus précis de diocèse de Saint-Boniface, déjà titulaire de la cathédrale ». Cette démarche fut accueillie par la Propagande<sup>98</sup>, et c'est sous ce titre que le diocèse sera désormais désigné.

Si l'on a pu dire plus tard qu'on ne savait pas comment le titre du diocèse avait été changé<sup>99</sup>, on l'apprend par les *Acta* qui rapportent la création du vicariat apostolique du Mackenzie, le 8 avril 1862. On lit, en particulier :

Fino dal 25 Luglio 1848 Monsig. Provencher dimandò che il titolo della nuova diocesi si cambiasse in quella di S. Bonifacio. A far prendere in considerazione tale dimanda si aggiunsero i rilievi del Vescovo di Marsiglia il quale nel 1850<sup>100</sup> all'occasione che doveva consagrar

---

<sup>91</sup> A sa mère, le 13 novembre (archevêché de Saint-Boniface); *Les Cloches de Saint-Boniface*, 33 (1934), p. 103-104.

<sup>92</sup> *Vingt années de missions dans le Nord-Ouest de l'Amérique*, p. 51-52.

<sup>93</sup> Voir de Mazenod à Richard, 20 novembre 1851 (Achille REY, o.m.i., *Histoire de Monseigneur Charles-Joseph-Eugène de Mazenod...*, Marseille, Imprimerie marseillaise, 1928, vol. 2, p. 400); de Mazenod à Faraud, 24 novembre (archives générales O.M.I., Rome); de Mazenod à Guigues, 1<sup>er</sup> décembre (*ibid.*); de Mazenod à Provencher, 24 janvier 1862 (Alfred YENVEUX, o.m.i., *op. cit.*, vol. 9, 206, 158-159).

<sup>94</sup> Cité dans *Rapports sur les Missions du Diocèse de Québec*, 10 (1853), p. 70-73.

<sup>95</sup> *Scritture originali riferite nei Congressi, America Settentrionale...*, vol. 6, f. 389<sup>r</sup> (*loc. cit.*).

<sup>96</sup> Taché à de Mazenod, Rome, 20 décembre 1851, cité par Dom Paul BENOÎT, c.r.i.c., *op. cit.*, vol. 1, p. 219. L'original est aujourd'hui disparu.

<sup>97</sup> Archevêché de Saint-Boniface; *Les Cloches de Saint-Boniface*, 33 (1934), p. 126-128. Lettre à sa mère.

<sup>98</sup> *Vingt années de missions dans le Nord-Ouest de l'Amérique*, p. 54.

<sup>99</sup> Provencher à Bourget, 27 juillet 1852: « Ce titre a été changé en 1852 en celui de Saint-Boniface au dire de M<sup>sr</sup> Taché, qui m'en a donné aucune preuve écrite de Rome » (*Les Cloches de Saint-Boniface*, 18 (1919), p. 322). Voir aussi archevêché de Montréal, dossier R.C.D. 131.

<sup>100</sup> Il y a ici erreur, puisque le sacre a eu lieu en 1851.

Monsig. Taché dato a Coadjutore di Monsig. Provencher, essendosi reso inabile per malattia il Sacerdote Ludovico Richer eletto prima del Taché, sriveva confidelziamente a Monsig. Segretario che il nome di *Nord-Ovest nel Canada* dato a quelle Diocesi avrebbe dovuto correggersi: (così Egli avvertiva) non si può capire così sia nel Canada distante 800 leghe da S. Bonifacio sola città di quella diocesi colla quale il Canada non ha che fare = Allora il S. Padre, a cui Monsig. Segretario nella Udienza del 7 Dic. 1851 vennero subordinate tali osservazioni ordinò che la diocesi in discorso si appellasse di S. BONIFACIO nome di una città soggetta a quel Vescovato<sup>101</sup>.

M<sup>sr</sup> Taché reste à Rome jusqu'au 12 janvier, retourne à Marseille le 17, en repart le 26 « au grand regret de M<sup>sr</sup> [de Mazenod] qui aurait beaucoup aimé le retenir<sup>102</sup> », puis descend à Paris, le 7 février<sup>103</sup>. Il passe ensuite à Londres où il travaille pour ses missions auprès de la Compagnie de la Baie d'Hudson, quitte Liverpool dans les derniers jours de février et arrive en Canada vers le milieu de mars<sup>104</sup>.

Pendant son séjour au Canada, il recrute l'abbé Albert Lacombe qui deviendra le père Lacombe dont l'œuvre dans l'Ouest canadien est bien connue.

Au début de mai, M<sup>sr</sup> Taché se met en route<sup>105</sup> et, après un long et bien pénible voyage, arrive enfin à Saint-Boniface, le dimanche 27 juin au soir<sup>106</sup>. On comprend la joie de M<sup>sr</sup> Provencher à la vue du coadjuteur qu'il réclame depuis si longtemps. Il dit à M<sup>sr</sup> Turgeon, le 6 juillet:

Il paraît que mon coadjuteur a été bien vu partout où il a passé. On me dit mille bonnes choses sur son compte, je m'en réjouis beaucoup. Prions Dieu qu'il lui fasse produire des fruits abondants pendant un ministère qui peut de beaucoup dépasser le mien, vu sa jeunesse; je le souhaite. Je désirais un coadjuteur plus capable que moi, je ne doute pas de l'avoir trouvé. Il possède les langues pour se faire entendre de tout son peuple, il a l'activité de la jeunesse, la prudence de plus d'un vieillard. Je ne crois pas que l'expédition des affaires le gêne. On dirait que Dieu s'en est mêlé, je l'en remercie, qu'il le prenne sous sa sainte garde<sup>107</sup>.

Et à M. Cazeau, en juillet: « Il paraît que mon Coadjuteur a plu partout où il s'est montré. J'en suis bien fier<sup>108</sup>. »

<sup>101</sup> *Acta*, 1862, vol. 226, p. 54<sup>r-v</sup> (*loc. cit.*).

<sup>102</sup> Taché à sa mère, Calais, 18 février 1852 (archevêché de Saint-Boniface); *Les Cloches de Saint-Boniface*, 33 (1934), p. 142-144.

<sup>103</sup> *Ibid.*

<sup>104</sup> Dom Paul BENOÎT, c.r.i.c., *op. cit.*, vol. 1, p. 225.

<sup>105</sup> Dom Benoît dit qu'ils partirent le lundi 10 mai (*op. cit.*, vol. 1, p. 229), ce qui est corroboré par le *Codex historicus de Montréal*, vol. 1, p. 123.

<sup>106</sup> S<sup>r</sup> Valade, s.g.m., à S<sup>r</sup> Rose Coutlée, s.g.m., 2 juillet (archives des Sœurs Grises de Montréal, microfilm 108, *loc. cit.*).

<sup>107</sup> *Rapport sur les missions du diocèse de Québec*, 10 (1853), p. 76-77; Dom Paul BENOÎT, c.r.i.c., *op. cit.*, vol. 1, p. 236; *Registre des Lettres*, vol. 2, p. 296-297 (archevêché de Saint-Boniface). M<sup>sr</sup> Provencher, le 16 décembre 1851, que M<sup>sr</sup> Taché avait été bien apprécié à Québec (*Registre des Lettres*, vol. 24, p. 301) et, le 2 mai 1852, que M<sup>sr</sup> Taché était en route pour sa mission et qu'il en était heureux pour M<sup>sr</sup> Provencher (*ibid.*, vol. 24, p. 455-456).

<sup>108</sup> Archevêché de Saint-Boniface.

M<sup>sr</sup> Taché ne demeure pas longtemps à Saint-Boniface; il en part le 8 juillet 1852<sup>109</sup> pour arriver à l'Île-à-la-Crosse dans la nuit du 10 au 11 septembre<sup>110</sup>, où il demeurera jusqu'à la mort de M<sup>sr</sup> Provencher.

A M<sup>sr</sup> de Mazenod qui s'est plaint de la façon dont M<sup>sr</sup> Provencher et les évêques canadiens avaient procédé dans l'affaire de la nomination de M<sup>sr</sup> Taché<sup>111</sup>, l'évêque de Saint-Boniface répondait le 19 novembre 1852.

Vous me dites que je vous ai joué un tour: c'est sans malice et sans volonté de ma part... Moi, je pense que c'est Dieu qui vous en a joué un bien plus beau et qui tourne à mon avantage. Si ma lettre vous fût parvenue à temps<sup>112</sup>: le coup aurait été manqué et le diocèse abandonné puisque vous aviez résolu de rappeler tous vos sujets<sup>113</sup>. Tâchez de ne plus donner entrée chez vous à une si mauvaise inspiration. La première se serait exécutée, il paraît, sans qu'on en eût rien su ici. Je n'ai plus que quatre prêtres séculiers: les évêques du Canada n'en ont pas assez pour eux; on n'a plus grande chance à en faire venir de si loin quand ils n'appartiennent pas à un corps. Laissez donc vos enfants exploiter cette partie de la vigne du Seigneur: elle est d'une pénible culture. Tous les pays de mission ont leurs misères, le froid, le chaud, la faim, les prisons, la mort, selon leur situation sur le globe. Le principal est de s'assurer le ciel; le chemin part d'ici comme de partout<sup>114</sup>.

A M<sup>sr</sup> Bourget, auquel il écrit le 20 novembre, M<sup>sr</sup> Provencher donne le résumé de la lettre de M<sup>sr</sup> de Mazenod et ajoute: « Pendant que nous étions tranquilles ici, on méditait au loin notre destruction. Je n'en reviens pas. J'espère que cette pensée ne reviendra pas<sup>115</sup>. »

La pensée, en effet, ne reviendra pas et, en cette fin d'année 1852, la congrégation des Oblats comptait huit pères et deux frères dans le diocèse de Saint-Boniface<sup>116</sup>, tandis que, comme l'a dit M<sup>sr</sup> Provencher, le clergé diocésain ne possédait que quatre prêtres<sup>117</sup>.

---

<sup>109</sup> Taché à sa mère, 23 juillet 1852 (*Les Cloches de Saint-Boniface*, 3 (1904), p. 15. Voir aussi Provencher à Bourget, 6 juillet 1852 (archevêché de Montréal, dossier R.C.D. 131).

<sup>110</sup> *Vingt années de missions dans le Nord-Ouest de l'Amérique*, p. 56.

<sup>111</sup> Il s'agit de la lettre du 24 janvier dont nous n'avons que des extraits.

<sup>112</sup> Cette lettre est restée à Montréal et s'y trouve encore (archevêché de Montréal, dossier R.C.D. 132, 10).

<sup>113</sup> Voir la lettre de M<sup>sr</sup> de Mazenod à M<sup>sr</sup> Provencher, 24 janvier 1852.

<sup>114</sup> Dom Paul BENOÎT, c.r.i.c., *op. cit.*, vol. 1, p. 238. L'original est perdu.

<sup>115</sup> *Les Cloches de Saint-Boniface*, 18 (1919), p. 321; archevêque de Montréal, dossier R.C.D. 131, et Georges DUCAS, *Vie de M<sup>sr</sup> Provencher*, p. 268. Sur le retrait des Oblats, voir aussi Provencher à Cazeau, 7 décembre (archevêché de Québec, dossier RR IV, 49).

<sup>116</sup> *Vingt années de missions dans le Nord-Ouest de l'Amérique*, p. 59. M<sup>sr</sup> Taché et les pères François Bermond, Henri Faraud, Jean Tissot, Augustin Maisonneuve, Henri Grollier, Valentin Végreville, René Rémas et les frères Louis Dubé et Alexis Reynard.

<sup>117</sup> Les abbés Jean-Baptiste Thibault (1833-1872), Joseph Bourassa (1844-1856), Louis Lafèche (1844-1856), et Albert Lacombe (1852) qui se fera bientôt oblat. Les autres prêtres séculiers qui ont travaillé sous M<sup>sr</sup> Provencher sont les suivants: Sévère Dumoulin (1818-1823), Thomas Destroismaisons (1820-1827), Jean Harper (1822-1831), François Boucher (1827-1833), Georges Belcourt (1831-1859),

M<sup>sr</sup> Taché, dès son retour à la Rivière-Rouge se dévoue pour ses ouailles de l'Île-à-la-Crosse et des environs, mais ce ne sera pas pour longtemps, car le saint M<sup>sr</sup> Provencher rend l'âme le 7 juin 1853 et M<sup>sr</sup> Taché lui succède en qualité d'évêque titulaire de Saint-Boniface. Ce n'est pourtant qu'au milieu de juillet, à l'arrivée du père Valentin Végreville et du frère Alexis Reynard, qu'il apprend la triste nouvelle <sup>118</sup>.

A ce moment, il devient chef d'un diocèse qui, outre le personnel déjà indiqué, comprend deux couvents de Sœurs grises de Montréal: Saint-Boniface (11 religieuses), et Saint-François-Xavier (2 religieuses); cinq résidences de missionnaires: Saint-Boniface, Saint-François-Xavier, lac Sainte-Anne, Île-à-la-Crosse, Athabaska ou Nativité; six églises ou chapelles dans les mêmes lieux et à la Baie Saint-Paul; un collège classique; un hospice pour les orphelins et les vieillards. De plus, six stations ont déjà été abandonnées parmi les Indiens Sauteux les moins éloignés de Saint-Boniface <sup>119</sup>.

La nuit même où M<sup>sr</sup> Taché apprend la mort de M<sup>sr</sup> Provencher, il se met en route pour Athabaska <sup>120</sup>, puis visite ensuite les missions jusqu'au lac Sainte-Anne <sup>121</sup>, et le lac La Biche <sup>122</sup> puis rentre à l'Île-à-la-Crosse, et en part le 26 septembre pour Saint-Boniface <sup>123</sup> où il arrive le 3 novembre 1854, après un voyage de 37 jours et prend possession de sa cathédrale, le dimanche suivant, 5 novembre <sup>124</sup>.

Sa nomination a sauvé les missions de la Rivière-Rouge et de tout l'Ouest canadien et il se dévouera pour le bien du diocèse jusqu'à la fin de sa vie, survenue le 22 juin 1894.

Sous sa gouverne, le nombre des missionnaires augmentera, les missions se développeront, si bien qu'il sent bientôt le besoin de faire donner un coadjuteur dans la personne de M<sup>sr</sup> Vital Grandin, o.m.i., nommé coadjuteur le 21 décembre 1857, puis vicaire apostolique de Saint-Albert, le 22 septembre 1871. L'immense district de l'Athabaska-

---

Edouard Poiré (1832-1839), Modeste Demers (1837-1838), Norbert Blanchet (1838). Joseph-Arsène Mayrand (1838-1845), Joseph-E. Darveau (1841-1844), sans compter quelques ecclésiastiques.

<sup>118</sup> *Vingt années de missions dans le Nord-Ouest de l'Amérique*, p. 60. Sur la date exacte de la mort de M<sup>sr</sup> Provencher, voir Antoine CHAMPAGNE, c.r.i.c., « Date de la mort de M<sup>sr</sup> Provencher », dans *Les Cloches de Saint-Boniface*, 52 (1953), p. 184-186, qui la fixe au 7 juin.

<sup>119</sup> Voir le rapport de M<sup>sr</sup> Taché à la Propagation de la Foi de Paris, 16 juillet 1888 (archives de la Propagation de la Foi de Paris, dossier F. 183a Saint-Boniface), et Dom Paul BENOÎT, c.r.i.c., *op. cit.*, vol. 1, p. 261.

<sup>120</sup> *Vingt années de missions dans le Nord-Ouest de l'Amérique*, p. 64.

<sup>121</sup> *Ibid.*, p. 66, et Taché à sa mère, 26 mai 1854 (archevêché de Saint-Boniface); *Les Cloches de Saint-Boniface*, 3 (1904), p. 146-147.

<sup>122</sup> *Vingt années de missions dans le Nord-Ouest de l'Amérique*, p. 71.

<sup>123</sup> *Ibid.*, p. 73.

<sup>124</sup> Dom Paul BENOÎT, c.r.i.c., *op. cit.*, vol. 1, p. 354, et Taché à Turgeon, 13 novembre 1854 (archevêché de Québec, dossier RR III, 154).

Mackenzie sera aussi séparé de Saint-Boniface et mis sous la direction de M<sup>sr</sup> Henri Faraud, o.m.i., le 8 avril 1862.

Telle est l'histoire mouvementée et les résultats de la nomination du coadjuteur que M<sup>sr</sup> Provencher a réclamé pendant tant d'années.

Gaston CARRIÈRE, o.m.i.,  
*Séminaire universitaire,*  
*Ottawa.*